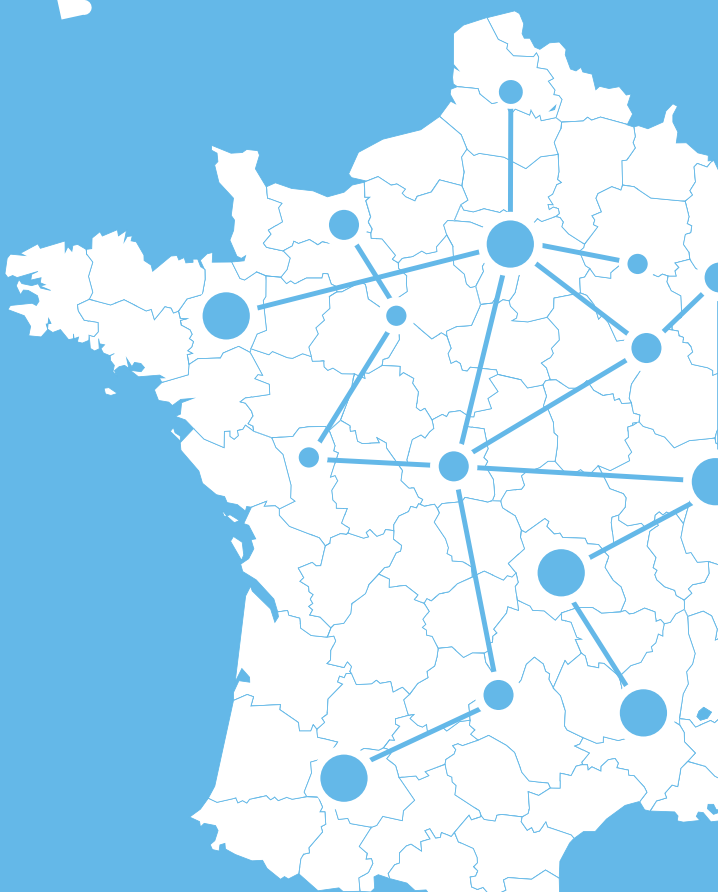


CHARTRE D'ENGAGEMENT

DANS LE CADRE
DES PREMIERS



I • PRÉAMBULE

À l'occasion des premiers **États Généraux de la Lusodescendance** tenus les 28 et 29 janvier 2017 à Paris, ont été conviés des enseignants, des étudiants, des dirigeants associatifs de plus d'une centaine de structures en France, Suisse, Luxembourg, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Hollande et Portugal, des entrepreneurs, des hauts fonctionnaires et des responsables politiques. Nous représentons les différentes réalités lusodescendantes, lusophones et lusophiles présentes en France et en Europe.

II • PRINCIPES PARTAGÉS

Nos associations et nos établissements scolaires sont des acteurs de la solidarité entre les individus, au sein d'une ou plusieurs communauté(s), par un travail quotidien, pour dépasser les clivages et les différences. Nos deux entités, dans un contexte d'évolution des besoins sociaux, jouent un rôle majeur de lanceur d'alerte et d'interlocuteur auprès des pouvoirs publics, mais aussi d'initiatives innovantes et d'offres de services d'intérêt général. Légitimés par notre



La réunion de ces organismes, acteurs de la lusophonie dans leurs villes, régions ou pays, a permis de définir nos besoins et qualifier les difficultés que nous rencontrons. Notre ambition : regrouper nos voix en un réseau capable de mettre en place des actions visant à défendre la langue portugaise et divulguer son apprentissage, de renforcer la participation citoyenne et politique de nos concitoyens, de travailler à la promotion de la diversité des cultures lusophones localement et nationalement (tourisme durable, investissements) et, dans un second temps, de développer des campagnes de solidarité (lutte contre l'exclusion, soutien en cas de catastrophe naturelle, par exemple).

L'ensemble de ces acteurs, agissant à des échelles différentes, sont en effet des partenaires essentiels sur les territoires. Nous représentons une incroyable force qui n'est pas suffisamment mise à profit du fait d'un éloignement géographique ou par simple manque d'organisation et de structuration. En signant cette charte, nous nous engageons, dans une démarche collaborative, à intensifier notre coopération au service de l'intérêt des communautés lusophones en Europe, et à mettre en place et diffuser différentes actions, d'abord en France, puis dans les autres pays avec des communautés lusophones. Cet acte solennel renforce des relations basées sur la confiance réciproque, et contribue à l'élaboration progressive et l'optimisation du réseau national et international, rendu nécessaire par l'observation des difficultés réelles mais aussi d'opportunités grandissantes.

La présente Charte d'engagement propose **1) la mise en œuvre de principes partagés 2) le respect d'engagements communs 3) la création d'un système de suivi et d'évaluation**. La Charte s'attache à la réalisation des engagements pris et à leur évaluation. Chaque signataire s'engage à faire son possible pour atteindre les objectifs fixés.



engagement libre et désintéressé à des projets communs, notre dynamisme et notre capacité à défendre les attentes et les besoins des personnes, nos mondes associatif et éducatif jouissent d'un fort niveau de confiance des citoyens.

Le rapprochement de ces acteurs et membres du réseau autour de principes partagés se présente alors comme une évidence pour parvenir à la construction et au renforcement d'un réseau de structures agissant et contribuant quotidiennement à l'intérêt de la communauté lusophone en France et en Europe.

1. Confiance et relations entre partenaires, facteurs de renforcement du réseau

Les relations entre partenaires se fondent sur l'écoute, le dialogue, la confiance et le respect des engagements, des rôles et des fonctions de chaque signataire. Nous nous engageons à consolider ce réseau en développant et en organisant des partenariats basés sur les engagements pris par la présente Charte, comme du suivi de ceux-ci.

2. Bonnes pratiques, partage de connaissances et entraide pour atteindre les objectifs

Les signataires reconnaissent l'échange de bonnes pratiques, le partage de connaissances et l'entraide comme moteur d'un **réseau solide, complet et solidaire** entre différents acteurs issus de la vie associative, du système éducatif mais aussi du monde économique et de la sphère publique.

Nous convenons de tout mettre en œuvre pour faciliter, encourager et mener des actions concrètes pour la défense de la langue portugaise, la participation citoyenne de nos concitoyens et la promotion des cultures lusophones à une échelle locale ou nationale.

III • ENGAGEMENTS

A) IDÉES IMPULSÉES PAR LES MEMBRES DU RÉSEAU

Lors des premiers *Etats Généraux de la Lusodescendance* en 2017, trois thèmes principaux ont été traités (langue portugaise, citoyenneté, promotion culturelle), et des idées fortes se sont dégagées lors des débats, susceptibles d'animer les actions du réseau :

Citoyenneté

- **Promouvoir et faciliter l'engagement** des lusodescendants, lusophones et lusophiles, et la diffusion de leur richesse culturelle de façon cohérente par toutes et tous, sans distinction, par quelque biais que ce soit (niveau associatif, bénévole, autre).
- Amener la **reconnaissance des personnes et des organisations engagées** dans la promotion de la double culture, le développement de l'apprentissage et la pratique de la langue portugaise, et le renforcement de l'investissement citoyen des communautés lusophones de France, notamment par l'instauration d'une distinction ou d'un statut spécial honorifique à l'image des « Agitateurs Lusophones ».
- Encourager la **reconnaissance des actions menées** par et pour les membres du réseau, portées par les associations et évoquées dans le cursus scolaire (sections lusophones, unités d'enseignements universitaires, stages, etc).
- **Sensibiliser aux difficultés** rencontrées par la communauté lusophone de France, et faire pression pour la résolution de celles-ci, à l'exemple de l'envoi d'un questionnaire aux candidats aux élections présidentielles et législatives françaises sur leur soutien à la lusophonie en France.
- **Encourager l'ouverture ou le maintien des structures et des moyens** au service des communautés lusophones en France, à l'image des consulats, des coordinations d'associations, des associations d'enseignants ou d'entrepreneurs.
- Obtenir des **ressources matérielles pour faciliter la participation civique** (recensement et vote électronique, renforcement du nombre de bureaux de vote, etc.).
- Mieux connaître les réalités des communautés lusophones (jeunes, actifs, seniors), avec des enquêtes, à l'image de l'étude scientifique menée en partenariat avec la Fondation Calouste Gulbenkian, à Lisbonne, pour l'année 2017-2018.
- **Travailler de pair avec les gouvernements français et portugais** en vue de **favoriser des soutiens publics** aux actions du réseau par des moyens logistiques et financiers, sur le long terme.

Promotion de la Culture : l'importance du tourisme et de la mémoire

- **Sensibiliser le grand public à la mémoire de l'immigration**, avec par exemple le lancement d'une rencontre nationale croisée, entre la France et le Portugal, sur la vie des émigrés (qui proposera enquêtes et colloques).
- **Promouvoir la destination touristique Portugal** comme façon de promouvoir, en France, la culture lusophone.

Langue Portugaise

- Obliger la **reconnaissance effective du statut de la langue portugaise** comme langue européenne, langue internationale, stratégique et langue de culture et de sciences. À travers notamment l'élaboration d'une campagne sur la langue portugaise, publique, ambitieuse ; et la valorisation des filières d'enseignement du portugais dans les établissements scolaires.
- **Faciliter l'apprentissage du portugais** en France, avec entre autres le lancement d'une campagne nationale de promotion de la langue portugaise.
- Donner plus de place aux liens **entre enseignement et recherche** dans tous les domaines qui touchent à la langue portugaise et aux cultures des pays de langue portugaise, et pousser à plus d'échanges interdisciplinaires.
- **Valoriser et structurer les connaissances du réseau** par la création de formations (par exemple lancer une formation en langue portugaise destinée aux adultes, au milieu entrepreneurial ou à l'enseignement primaire, ou une formation en communication en vue de relayer les messages du réseau), la valorisation de certifications en langue, l'optimisation des ressources humaines, pédagogiques, techniques relatives à l'enseignement du portugais (classes surchargées, postes de professeurs vacants ou peu de places au concours), et la mise à disposition de matériel pédagogique et multimédia aux membres du réseau.

B) ACTIONS À METTRE EN PLACE PAR LE RÉSEAU

Les idées évoquées impliquent l'existence d'un réseau fort, capable de motiver les institutions publiques et privées (ministères, instituts, directions générales, fondations) à créer des campagnes nationales et des actions autour de ces trois thèmes, et ainsi d'accepter les propositions adéquates émanant du réseau, rendant possible la mise en place et la multiplication de ces actions afin d'atteindre les objectifs.

L'organisation et la réalisation de projets communs aux membres du réseau tels que des *campagnes d'actions nationales* (à l'image de la campagne citoyenne « Quem vota conta/Qui vote compte », www.quivotecompte.fr, en 2013) et la mise en place d'un plan d'action annuel mené par notre réseau permettront d'obtenir des résultats concrets. Ces campagnes nationales seront déclinées au travers de différentes actions telles que :

- Une affiche éditée à des milliers d'exemplaires pour chacune des trois thématiques principales : promotion de la langue portugaise, incitation à une plus grande implication dans la vie citoyenne, promotion du tourisme dans les pays de langue portugaise, promotion culturelle et de la mémoire.
- Des dépliants informatifs édités à des centaines de milliers d'exemplaires, où seront réunis à la fois les informations générales de contexte et les informations pratiques, liens utiles et démarches spécifiques aux différents thèmes des campagnes nationales.
- Des newsletters spécialement conçues pour chaque campagne et relayées par les réseaux.
- Des communiqués de presse réguliers annonçant l'évolution de la situation, envoyés à l'ensemble de nos partenaires ainsi qu'à la presse.
- Des spots radio et vidéo à chaque campagne du réseau pour les médias européens de France (radios, émissions radiophoniques et médias papiers), nationaux ou régionaux mais aussi spécialisés dans la lusophonie.
- Un site Internet créé pour permettre à tous les membres de suivre l'actualité du réseau et l'avancée des actions, de partager expériences, documents, pétitions et bonnes pratiques. Son contenu sera régulièrement actualisé, et les membres du réseau pourront le relayer sur leurs propres supports de communication.
- La création d'une page Facebook et d'un compte Twitter consacrés aux campagnes sur lesquelles les actions et les divers événements pourront être relayés afin de gagner en visibilité et faciliter le partage d'informations.
- La création d'un hashtag sur Twitter avec une campagne liée à l'utilisation de celui-ci (photos, etc.).
- Des badges créés aux couleurs du réseau et des actions spécifiques, et distribués à des personnes connues des communautés européennes qui acceptent de s'associer aux projets du réseau et ainsi d'en augmenter la visibilité.
- Pour les actions nationales, un compteur à six chiffres pourra être mis à jour en ligne sur le site web du réseau indiquant le nombre de personnes participant à l'action mise en place.

- Des « vidéos portraits » présentant des personnalités connues (acteurs, auteurs, artistes) ou des particuliers jouant un rôle dans la vie de leur localité/communauté, afin qu'ils expliquent leur parcours, leur engagement, leur vision sur des thématiques précises proposées par le réseau. Ces vidéos pourront être diffusées par le biais de Youtube, des réseaux sociaux et du site web du réseau.
- Des interventions ciblées pourront être élaborées et présentées dans les écoles et dans différentes structures des villes des membres du réseau.

Les supports de communication évoqués seront relayés par les réseaux relais de tous les acteurs et partenaires de la campagne. L'exécution des principes d'action et des engagements inscrits dans cette Charte par les participants entraînera des effets concrets et mesurables et permettra :

- d'améliorer la représentativité des membres de la communauté des lusophones de France et d'Europe en vue d'une participation plus active de ces personnes aux projets associatifs et à la vie publique ;
- de participer à la création de richesses sociales, culturelles et économiques qui peuvent s'inscrire dans une plus grande proximité entre les territoires et dans l'élaboration d'un modèle de développement durable.

Dans cette perspective, il incombe aux représentants sociaux et économiques d'accompagner la réalisation des actions.

IV • SUIVI ET ÉVALUATION

La mise en place de la Charte implique son évaluation continue, partagée avec l'ensemble des membres.

1. Création d'un **Comité d'évaluation et de suivi**, composé de treize personnes. Douze représenteront six régions pour la France (Ile de France, Centre, Nord-ouest, Nord-est, Sud-ouest, Sud-est) avec, si possible, un membre du monde associatif et un représentant du corps enseignant ; et une treizième personne, en charge de l'animation et de la logistique du réseau, représentée de façon systématique aux différentes réunions du réseau. Le comité d'évaluation et de suivi veillera à la bonne mise en œuvre de la Charte. Il fait, en même temps, la jonction entre les différentes parties signataires de la Charte. Il se réunit au moins deux fois par an, et ses membres sont en fonction pour deux ans. Au terme des deux années de « mandat », un nouvel appel à candidature est lancé pour former un nouveau Comité d'évaluation et de suivi, au mouvement des Etats Généraux de la Lusodescendance.
2. L'évaluation de la situation du réseau, des actions prévues, en cours et accomplies, est réalisée tous les ans, à l'occasion de la réunion annuelle des membres du réseau.
3. L'évaluation de la Charte est réalisée tous les deux ans, à l'occasion de la tenue des Etats Généraux de la Lusodescendance.
4. L'évaluation s'appuiera notamment sur un questionnaire de qualité envoyé à tous les membres du réseau.



CAP MAGELLAN

#AGITATEUR LUSOPHONE

DEPUIS 25 ANS!



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LUSODESCENDANCE

Fait à Paris, les 28 et 29 janvier 2017

Association Cap Magellan

7, avenue de la Porte de Vanves
74014 Paris - Tel : +331 79 35 11 00

mail : info@capmagellan.org